

2017-2018

RAPPORT D'ACTIVITÉS

La Maison Jacques-Ferron et les
Appartements Montérégie



Adresse : 2250 rue Cartier, Longueuil, Qc, J4K 4E9

Téléphone : 450-646-5381

Télécopieur : 450-646-9989

Courriel : mj-f@live.ca

Site internet : www.mj-f.org

Mot de la directrice

Bonjour,

Cette année, nous avons beaucoup réfléchi sur notre mandat d'organisme d'action communautaire autonome. Nous avons établi que nous œuvrons dans la participation citoyenne et la transformation sociale et ce, de plus en plus.

Notre ouverture vers l'extérieur, qui a commencé à s'effectuer il y a quelques années, porte ses fruits.

Cette année, nous avons ouvert nos portes aux jeunes de Place à l'Emploi qui sont venus faire du bénévolat en s'occupant du jardin urbain. Nous considérons que notre jardin urbain est notre apport à la collectivité, une transition écologique pour la santé et l'économie.

Du côté de la participation citoyenne, deux anciens résidents sont venus animer des ateliers, un de « Qi Gong » et l'autre de botanique. De plus, nous cuisinons des collations pour l'Association de la Sclérose en Plaques de la Rive-Sud.

Nous faisons aussi partie de Tables de Concertation diverses et dans chacune d'elle nous avons des opportunités de participer et d'organiser des activités de toutes sortes. Nous nous impliquons depuis longtemps à la Nuit des Sans-Abri et à la Fête de Quartier de St-Jean-Vianney. Cette année, la direction est allée à la période de questions à l'Assemblée Nationale à Québec pour revendiquer des hausses au « Programme de Soutien aux Organismes Communautaires. »

Cette année, nous sommes heureux d'avoir pu accompagner 15 personnes à l'hébergement et 19 personnes à l'externe. Sachez les anciens, qu'il nous fait toujours plaisir de vous revoir.

Merci à tous de votre confiance.

Nancy Gagnon

Notre spécificité

LA MISSION

La Maison Jacques-Ferron est une ressource alternative d'hébergement thérapeutique engagée dans la réinsertion sociale des personnes qui vivent d'importantes difficultés de santé mentale. Il y a neuf personnes qui peuvent habiter à la Maison Jacques-Ferron. Le territoire desservi comprend la grande région de Longueuil incluant les territoires des Centres Intégrés de Santé et Services Sociaux Montérégie-Est (CISSS-ME), réseau local de services Pierre-Boucher et Montérégie-Centre (CISSS-MC), réseau local de services Champlain.

L'HISTORIQUE

La Maison Jacques-Ferron est fondée en 1990. L'organisation se nomme, à ses débuts, le Service de Réinsertion Sociale de la Rive-Sud et loge à Saint-Hubert. Sa fondation s'inscrit dans la foulée du mouvement de désinstitutionalisation des milieux psychiatriques en cours depuis déjà plusieurs décennies. Ce processus mène, entre autres, au développement de ressources alternatives communautaires en santé mentale, ainsi qu'à la mise sur pied de plus d'une centaine d'organismes en santé mentale à travers le Québec.

Lors de son implantation, l'organisme déploie des énergies considérables pour se bâtir une place au sein de la communauté, tisser des liens avec les ressources du milieu et les établissements de santé du territoire, tout en assurant le développement de ses pratiques. Au fil des années, l'organisme demeure fidèle à son engagement initial d'accueillir des personnes qui vivent d'importantes difficultés de santé mentale. Dans bien des cas, ces personnes se sont vues prises dans le cercle vicieux des portes tournantes avec comme effet de perdre en grande partie l'espoir d'un mieux-être. Le défi de développer des pratiques d'intervention à la mesure des besoins des personnes utilisatrices, et de leur offrir un milieu de vie tant ouvert sur la communauté que sécuritaire, a rallié les personnes impliquées au fil du temps dans le projet de la Maison Jacques-Ferron.

En 1994, l'organisme s'installe à Longueuil et devient du même coup la Maison Jacques-Ferron en l'honneur du célèbre écrivain québécois, médecin de profession. Tant dans son engagement dans la communauté et dans l'exercice de sa pratique, qu'à travers son œuvre littéraire, il a sans cesse réaffirmé l'importance de tenir compte de la singularité et de l'histoire propre à chacun dans le tracé de la destinée des personnes aux prises avec d'importantes difficultés en santé mentale.

En 1998, l'organisme connaît son second souffle. La qualité clinique de ses services se voit reconnue dans le cadre d'une évaluation entreprise par la Régie régionale de la Santé et des Services Sociaux de la Montérégie, l'instance régionale responsable à l'époque des organismes communautaires, maintenant devenue l'Agence de la Santé et des Services Sociaux de la Montérégie. Peu de temps après, les ressources financières sont consolidées. L'impact se fait sentir rapidement sur la capacité de desservir les personnes accueillies. Cette période de stabilité est très stimulante, car elle permet d'approfondir le projet d'insertion sociale.

Au début des années 2000 naît un premier projet de mise en réseau des services en santé mentale sur le territoire du CLSC Longueuil-Ouest qui réunit des représentants des personnes utilisatrices, des établissements et des groupes communautaires. Ce projet permet de mettre sur pied le suivi post-hébergement de l'organisme. Ce service voit le jour dans un contexte de réseautage qui renforce de manière considérable la qualité des liens entre les partenaires du milieu et les services disponibles au sein de la communauté. Depuis, plusieurs personnes utilisatrices réalisent un rêve très cher de retrouver un espace à soi dans la communauté.

La démarche d'auto-évaluation Logos, implantée depuis déjà plusieurs années, profite grandement à l'identification des éléments de bonification à apporter tant dans les pratiques que dans la structure organisationnelle. Ceci permet de bien se préparer pour accompagner les personnes utilisatrices dans le parcours qu'elles entreprennent à la Maison Jacques-Ferron et de relever les nouveaux défis qui se présentent à nous.

En 2009, un projet clinique en santé mentale adulte débute à la demande du Ministère de la Santé et des Services Sociaux afin d'évaluer les besoins des personnes utilisatrices et les services offerts. Nous faisons partie de cette démarche qui est réalisée en collaboration avec les deux CSSS de la région et une forte participation des organismes communautaires.

En 2010, nous célébrons le 20^e anniversaire de la Maison Jacques-Ferron, une belle fête avec spectacle en plein air et nos portes paroles du moment Mario Saint-Amand et Laurent Christophe de Ruelle.

En début des années 2010, nous avons mis le cap sur les nouvelles technologies, nous avons remis au goût du jour notre site internet et nous avons créé une page sur Facebook. De plus, de grands travaux de rénovation sont débutés grâce au don très généreux en temps et en matériel de Holcim Canada et d'IKEA. Ainsi, plusieurs pièces intérieures ont été rénovées et sont devenues plus fonctionnelles et l'aménagement extérieur a aussi été grandement embelli.

Depuis quelques années, nous avons un projet d'ouvrir nos services à l'extérieur de la Maison Jacques-Ferron. Nous avons travaillé sur l'implantation d'un appartement de transition dans la communauté. Toutefois, nous avons décidé de mettre fin à ce projet en juin 2016, suite à des difficultés techniques.

En 2017, nous avons été choisis pour faire partie d'un projet de jardinage urbain avec Place à l'Emploi et la Shop Agricole. Nous faisons déjà un petit jardin, mais cette implication de leur part nous a donné des ailes et nous avons décidé de mettre plus d'énergie dans le jardinage urbain. Ce qui conscientise nos participants et nos intervenants à l'importance de s'investir localement.

LES PRATIQUES

La trame de fonds des pratiques en place à la MJF repose sur une approche centrée sur la personne et ses besoins de soutien dans le but de favoriser des conditions propices pour atteindre ses buts personnels. De ce principe découle, les valeurs, les normes, la position éthique, les règles et les politiques sur lesquelles le processus décisionnel est fondé à travers les différentes instances de l'organisme.

Les interventions visent la construction d'un espace de parole et de lien social. Le travail quotidien d'articulation des besoins de la personne utilisatrice à son milieu de vie constitue l'un des principaux leviers d'intervention. Dès lors, la programmation offerte s'appuie sur un cadre d'intervention psychodynamique, l'engagement de l'équipe et un processus décisionnel centré sur les préoccupations éthiques. La mobilisation de la personne utilisatrice est donc au cœur du processus d'intervention. Celle-ci est interpellée dans l'élaboration de la compréhension de ce qu'elle vit, de ce qui lui arrive, afin de retrouver le plus de contrôle possible sur sa vie, de faire des choix éclairés et actualiser son plan des buts personnels.

Tout au long du parcours des usagers, une attention toute particulière est accordée au développement et au maintien du lien et de l'alliance thérapeutique, à partir de l'ensemble des lieux d'intervention. Le travail d'équipe occupe une place centrale dans le développement de la continuité et la cohérence ; éléments à partir desquels la personne utilisatrice peut se guider pour développer des repères et souder un lien de confiance. Un soutien continu est accordé à l'équipe par la coordination clinique, les réunions d'équipe, la supervision et la formation.

Les besoins des personnes accueillies exigent de développer des liens de confiance solides avec les partenaires du milieu et les établissements de santé du territoire. C'est pourquoi une attention continue y est apportée. L'organisme met en place tous les moyens dont il dispose pour soutenir un rapport positif avec les différents acteurs du milieu en se centrant sur les besoins de la personne et en véhiculant des valeurs de respect et de réciprocité.

Nos services

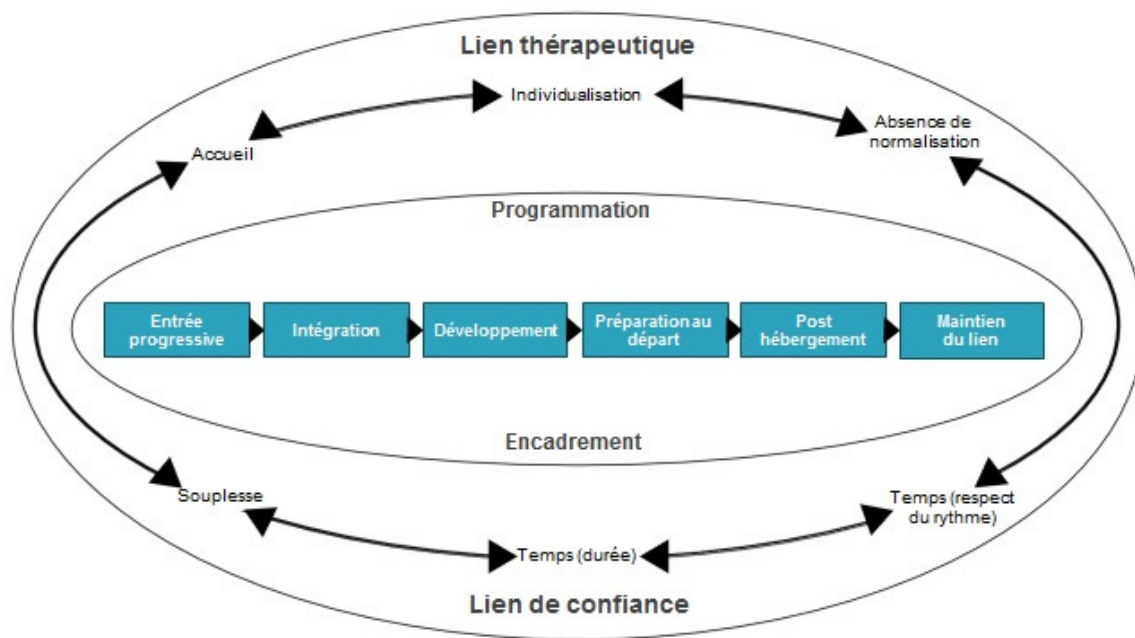
Le programme d'aide en place à la Maison Jacques-Ferron se déroule en six grandes étapes :

L'entrée progressive (1) est une période d'environ deux semaines où le résident expérimente la vie à la Maison Jacques-Ferron. Cette étape nous permet également d'observer comment nous pouvons aider cette personne dans un avenir rapproché. Lorsque le résident est officiellement accepté, il débute l'étape intégration (2). Celle-ci se veut d'abord une période d'acclimatation, c'est-à-dire que la personne prend connaissance de la programmation en place et nous souhaitons qu'elle commence à développer un certain lien de confiance avec les résidents et les intervenants. C'est aussi un moment de réflexion à savoir ce que le résident souhaite établir comme projet de vie. Cette étape est généralement de 6 à 12 mois, mais peut s'étirer en fonction des besoins des résidents. L'étape développement (3) est donc la suite de la réflexion entamée. Elle « concrétise » d'une certaine façon le projet de vie en énumérant les différentes étapes pour y parvenir. Le projet de vie, comme expliqué plus haut, n'est pas nécessairement une implication sociale, bien que cela soit encouragé, mais la direction que la personne veut prendre pour sa propre existence en se basant sur ses valeurs et sur ses aspirations. Viens ensuite l'étape préparation au départ (4) qui commence environ de 3 à 6 mois avant la fin du séjour officiel. Cette étape demande une réflexion sur l'hébergement après la Maison Jacques-Ferron qui correspond le mieux possible aux besoins du résident. Nous discutons également de ce qui peut favoriser le maintien des différents acquis durant l'hébergement et ce qui peut être aidant pour s'assurer d'une stabilité résidentielle. Les résidents qui quittent la Maison Jacques-Ferron et qui ont franchi les différentes étapes du parcours, bénéficient du suivi post-hébergement (5). Nous gardons alors la chambre du résident un mois après son départ pour s'assurer que l'entrée dans son nouveau milieu de vie se passe bien. Il y a donc une possibilité que la personne revienne vivre à la maison Jacques-Ferron pour trouver un nouveau milieu de vie s'il y a un accord commun entre le résident et l'équipe de la MJF. C'est l'intervenant en insertion sociale qui s'occupe du volet suivi post-hébergement et du volet des activités extérieures. En moyenne, une rencontre hebdomadaire est planifiée avec eux, afin de les soutenir dans la continuité de leur projet de vie, préalablement discutés, et de conserver le lien établi. De plus, nous offrons nos activités et le service dépannage alimentaire (Moisson Rive-Sud) à des anciens résidents, c'est-à-dire à des usagers qui ont suffisamment cheminé pour qu'ils n'aient plus à résider sous notre toit, qui ont trouvé un autre milieu de vie, mais qui dans leur démarche désirent encore recourir aux différents éléments de notre programmation. Nous demeurons pour eux un lieu sécurisant qui favorise le sentiment d'appartenance. Les anciens usagers ont

souvent développé un lien de confiance privilégié avec les membres de l'équipe et avec les autres usagers. C'est ce que nous appelons le maintien du lien (6).

Voici le schéma qui représente notre intervention :

Conceptualisation de l'intervention à la Maison Jacques-Ferron



@Elizabeth Olivier

L'HÉBERGEMENT

La Maison Jacques-Ferron offre un service d'hébergement avec encadrement continu 24/7. Neuf personnes peuvent être hébergées à la MJF. L'espace de vie constitue la base de l'aménagement thérapeutique. L'organisme est implanté dans un secteur résidentiel à proximité des services de la communauté. Chaque résident dispose d'une chambre individuelle et d'espaces communs suffisants pour permettre à la fois de socialiser et de se retirer par moment. L'appropriation de cet espace de vie constitue la première étape de son intégration dans un milieu de vie où progressivement l'utilisateur peut exercer des choix et se reconnaître un pouvoir sur l'ensemble des sphères de sa vie.

LA MILIEUTHÉRAPIE

Ce service comprend l'ensemble de la programmation quotidienne. Cet espace se veut d'abord et avant tout un lieu de reconstruction du lien social et des repères quotidiens. Par la prise de parole en groupe, la modulation des relations interpersonnelles, les décisions sur l'organisation des activités, la participation dans la préparation des repas et des tâches d'entretien, les usagers peuvent s'impliquer dans la vie de l'organisme et retrouver progressivement un mieux-être dans chacune des facettes de sa vie.

LE SUIVI PSYCHOSOCIAL

Chaque personne utilisatrice s'engage dès son arrivée dans un suivi psychosocial. De ce lieu, elle construit son projet de vie selon les étapes de son parcours et de ses besoins. Le résident peut aussi y mesurer ses progrès dans le cadre des rencontres de bilan périodiques et poursuivre le développement de son projet de vie. Les liens avec la famille, la communauté et les partenaires sont aussi établis à partir de ce suivi.

LE SUIVI PSYCHOTHÉRAPEUTIQUE

Il s'agit d'un espace de parole à partir duquel les personnes utilisatrices s'engagent selon leur choix et leur rythme. Le cadre de travail y est aménagé à partir des besoins des usagers. Cet élément de la programmation a comme objectif la construction d'une qualité de vie affective et relationnelle ainsi que de l'espace intime. Notons que le suivi thérapeutique se poursuit un an après le départ de la personne utilisatrice dans un nouveau milieu de vie.

LE SUIVI POST-HÉBERGEMENT

Un suivi individuel et un soutien au logement sont maintenus dans le nouveau milieu de vie pendant une période d'environ six mois, selon les besoins de la personne. L'utilisateur peut continuer de fréquenter l'organisme par le biais de diverses activités et compter sur une réponse téléphonique 24/7 en cas de difficulté. Le maintien de cet ancrage assure une continuité qui constitue l'une des assises du maintien dans la communauté. À partir de ce lien continu avec l'organisme, la personne utilisatrice pourra progressivement s'insérer et bénéficier des autres services disponibles dans la communauté.

LE SUIVI PSYCHOTHÉRAPEUTIQUE EXTERNE

Un suivi de type psychothérapeutique à moyen terme est dispensé, quand les ressources le permettent, sur un mode externe. Le travail vise à permettre aux personnes utilisatrices de développer un espace de parole et de prendre un recul face à leurs difficultés dans le but de regagner un contrôle sur leur vie et éviter de trop grands états de désorganisation. Malheureusement, faute de financement, nous n'avons pas pu offrir ce service cette année encore.

LE SUIVI GAM (gestion autonome de la médication)

Ce suivi est offert à la communauté depuis l'hiver 2009, quand les ressources le permettent. Les personnes qui ont un problème de santé mentale, qui sont préoccupées par des questionnements concernant leur médication et qui ont un faible revenu peuvent faire une demande de service chez nous. Le suivi GAM permet aussi aux clients de reconnaître leur expérience et d'enrichir leur savoir propre quant à l'impact de la médication sur leur vie (GAM, 2002). L'objectif principal est que les personnes qui prennent des médicaments soient informées afin d'arriver à « exercer leur droit au consentement libre et éclairé face au traitement psychiatrique » (GAM, 2002).

LES ACTIVITÉS ET LES ATELIERS

Tout au long de l'année, une série d'activités et d'ateliers sont proposés tant par l'organisme qu'à l'extérieur. Ces activités prennent des formes variées et visent à permettre aux usagers de vivre des expériences, de côtoyer d'autres personnes, de trouver des façons de se faire plaisir et de construire un projet de vie soutenu dans le quotidien.

ACTIVITÉS RÉALISÉES EN 2017-2018

Ateliers culinaires (42 ateliers) : Il est présenté souvent les vendredis midi et il est un moment de découvertes culinaires. Les saveurs, les textures, les couleurs, les diverses cultures sont explorées. Plusieurs résidents nous disent n'avoir jamais goûté ce qui est préparé. Les réactions face à la diversité des plats présentées sont très intéressantes et ouvrent les papilles au monde.

Ateliers de yoga ou gym maison (3 ateliers) : A quelques reprises, des résidents et des intervenants se sont inspirés de vidéo pour s'activer soit au yoga ou à la gymnastique maison. Lors d'un atelier, un ancien résident est venu animer pour faire une séance de Qi-Jong.

Groupe de marche (42 marches) : Quasi hebdomadairement, un groupe de marche est actif les mercredis en fin d'avant-midi, plusieurs résidents et intervenants participent.

Activités extérieures : Plusieurs activités ont été réalisées au cours de l'année : marches dans les parcs, feux d'artifice, jardin botanique, planétarium, biodôme, sorties au restaurant, pique-niques, vélo, dégustation de crème glacée, badminton dans le jardin, BBQ, bibliothèque, sortie aux pommes, patinage extérieur, etc. Il faut aussi souligner l'aide précieuse de notre animatrice cet été.

Ateliers « réparation de vélo » (8 ateliers) : Durant l'été (du mois de juin au mois d'août), nous demandons des dons de vélos légèrement endommagés ou brisés et nous essayons le mieux possible de les remettre en bon état afin qu'ils redeviennent fonctionnels. Nous sortons donc à l'extérieur, quand la température le permet, les mardis après-midi, afin de se mettre au travail. Les vélos peuvent ainsi servir aux résidents actuels pour faciliter leurs déplacements et favoriser des moments de plaisir et d'activités physiques.

Atelier de discussion « Entre Nous » (8 ateliers) : Nous avons débuté des ateliers sur des sujets que les résidents ont préalablement choisis. Nous avons donc parlé de l'anxiété, des besoins, de la stigmatisation, des ruminations, des valeurs, des techniques de relations et des forces. Il y a aussi eu un atelier sur l'écriture. Ces moments, d'une durée d'une heure environ, permettent d'échanger avec les autres, de poser des questions, d'entendre le vécu et l'opinion des autres et aussi d'en apprendre davantage sur le sujet.

Atelier sur la botanique (1 atelier) : une ancienne résidente est venue bénévolement donner un cours sur la botanique. Les participants ont beaucoup apprécié en apprendre davantage sur les végétaux.

Diverses activités de l'équipe :

- Participer à une rencontre avec le Parti Québécois : Partager nos points de vue sur l'état de la pauvreté et de l'exclusion sociale au Québec; Présenter nos pistes de solution.
- Assister à la conférence de presse de la Coalition Avenir Québec et à la période de questions à l'Assemblée nationale. Le sujet de la conférence de presse : Agir ensemble et maintenant pour un véritable rehaussement du financement des organismes dès le prochain budget.
- Journée régionale en santé mentale : Santé mentale et pauvreté.
- 15^e anniversaire de la Table Itinérance Rive-Sud et 30^e anniversaire de la Casa Bernard-Hubert.
- Manifestation à l'hôtel de ville de Longueuil pour demander aux candidates et aux candidats qui se présenteront à la mairie des villes de l'agglomération de Longueuil de s'engager à mettre sur pied un fonds d'agglomération pour soutenir la lutte contre la pauvreté.
- Plusieurs rencontres au sujet du développement sociale de l'agglomération de Longueuil

Notre équipe de travail

L'implication des membres de l'équipe dans le projet de la Maison Jacques-Ferron compte parmi les éléments incontournables dans la dispensation de services de qualité. Encore une fois, nous avons été à même d'apprécier leur engagement indéfectible qui s'exprime par un souci constant d'améliorer les pratiques et la qualité des services, tout en poursuivant leur développement professionnel. Tous les intervenants détiennent une formation solide dans le domaine de la relation d'aide et on compte, parmi eux, bon nombre de professionnels dûment accrédités. Année après année, l'équipe démontre une grande capacité d'accueil qui favorise l'alliance de travail avec les personnes utilisatrices. Cette implication demande de faire preuve de compréhension face à la différence et à la souffrance humaine. Ils savent également user de créativité dans la recherche de moyens pour assurer le mieux-être des personnes utilisatrices et le développement de l'organisme.

SA COMPOSITION

L'équipe de jour compte plusieurs intervenants. L'intervenant psychosocial est responsable du suivi psychosocial individuel, de la liaison avec les partenaires et du soutien à la famille. Les deux intervenants de milieu sont, pour leur part, responsables de l'intervention en milieu de vie, tant en groupe qu'individuellement. Une intervenante se charge également du volet post-hébergement et la planification d'activités extérieures. Finalement, un psychothérapeute assure le suivi psychothérapeutique à l'interne.

Une équipe d'intervenants réguliers et sur appel garantit la continuité le soir, la nuit et les fins de semaine lors des remplacements de vacances, de congés, etc. Ils sont aussi responsables du suivi au quotidien, de l'étayage des objectifs d'intervention et de mener des activités diverses.

La direction est, pour sa part, responsable des ressources financières, humaines, matérielles ainsi que de la représentation de l'organisme. Le coordonnateur clinique a comme responsabilité la gestion clinique, la formation continue, le soutien à l'intervention individuelle et de groupe et la supervision collective. La secrétaire-comptable assure le soutien administratif au quotidien.

FORMATION ET SOUTIEN CLINIQUE

Le travail d'intervention est soutenu par la coordination clinique, les réunions d'équipe hebdomadaires, la supervision individuelle et collective ainsi que la formation continue. L'accompagnement au quotidien des personnes qui vivent d'importantes difficultés en santé mentale en cours d'insertion sociale nécessite une coordination clinique continue des différentes sphères d'intervention. Le parcours d'un résident à la Maison Jacques-

Ferron peut se dérouler sur un maximum de trois ans. Ce type d'intervention exige que l'équipe puisse développer et maintenir une alliance de travail. Le tout en gardant un recul afin de développer des stratégies d'intervention qui favorisent une intégration durable dans la communauté. Le partenariat compte aussi parmi les éléments essentiels à soutenir tout au long des étapes du séjour tant avec les ressources du milieu et les établissements en santé du territoire.

La supervision est un outil essentiel pour saisir la portée des enjeux parfois complexes et prendre le recul nécessaire pour préciser le jugement clinique. Des questions cliniques sont abordées, de même que des éléments entourant l'organisation du travail et l'intervention en équipe. Aussi, une supervision individuelle mensuelle obligatoire est offerte à tous les employés. Elle est mise en place afin de soutenir la dimension du travail en équipe ainsi que pour apporter de nouveaux outils d'intervention et des réflexions plus approfondies sur divers sujets en lien avec le domaine de la santé mentale. De plus, les changements de quarts et les moments d'échanges entre les intervenants sont des périodes de co-développement importants.

Activités de formation-ateliers intérieures et extérieures pour l'année 2017-2018

- Échanges cliniques en groupe avec Line Girard (8 rencontres)
- Supervisions cliniques individuelles externes (108 rencontres)
- Rencontre réseautage « Pauvreté et itinérance des femmes : un défi pour une communauté engagée en Montérégie »
- Plusieurs rencontres-thématiques du comité 16-24 ans.
- Formation « Programme de Soutien aux organismes communautaires VS les ententes de service »
- Intervention auprès des hommes.
- Victimisation sexuelle au masculin.
- Gestion d'un organisme communautaire : enjeux éthiques.

Nos résultats

PROFIL DES USAGERS

	2016-2017	2017-2018
Nombre de personnes ayant reçu des services	14 personnes	15 personnes
Âge moyen	30 ans	33 ans
Sexe	9 hommes 5 femmes	9 hommes 6 femmes
Taux d'occupation	91,8%	87%

UTILISATION DES SERVICES

	2016-2017	2017-2018
Volet hébergement	9 personnes	12 personnes
Volet post-hébergement	5 personnes	3 personnes

DURÉE MOYENNE DES SUIVIS

	2016-2017	2017-2018
Hébergement	34.4 mois	17,4 mois
Suivi post-hébergement	9.4 mois	6,7 mois
Attente avant d'obtenir les services d'hébergement	8.3 mois	8,7 mois

PROVENANCE DES DEMANDES

	2016-2017	2017-2018
Travailleur social	9	9 personnes
Suivi intensif dans le milieu	3	3 personnes
Autres organismes communautaires	1	1 personne
Famille	1	2 personnes

ÉQUIPE TRAITANTE IMPLIQUÉE

	2016-2017	2017-2018
Hôpital Pierre-Boucher	6	3 personnes
Hôpital Charles-Lemoyne	7	12 personnes
Médecin de famille	1	0

SITUATION AVANT L'HÉBERGEMENT

	2016-2017	2017-2018
Famille	7	10 personnes
Hôpital	4	2 personnes
Appartement autonome	0	0
Autres ressources communautaires	2	1 personne
Résidence intermédiaire	1	2 personnes

SITUATION APRÈS L'HÉBERGEMENT

	2016-2017	2017-2018
Appartement autonome	3	1 personne
Appartement supervisé	2	1 personne
Hôpital (suivi interrompu)	0	0
Famille d'accueil	1	2 personnes
Famille	0	1 personne

NOMBRE DE PERSONNES AYANT EU RECOURS À L'HOSPITALISATION, VISITES À L'URGENCE ET AUTRES (HÉBERGEMENT)*

	2016-2017	2017-2018
Visite à l'urgence (moins de 5 fois)	0	0
Moins d'une semaine (retrait de la ressource pour non-respect des règles)	1	1 personne
Plus d'une semaine	0	1 personne

**Nous ne comptons pas les demandes de soins pour des problèmes de santé physique.*

IMPLICATION EXTÉRIEURE DU RÉSIDENT PENDANT SON SUIVI

	2016-2017	2017-2018
Travail	4	3 personnes
Travail sur des objectifs personnels	3	7 personnes
Ateliers thérapeutiques extérieurs	2	2 personnes
École	2	2 personnes
Centre de jour	1	1 personne
Bénévolat	2	0

APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

Les résultats au niveau du tableau « profil des usagers » sont sensiblement similaires à l'année dernière. Il y a eu une personne de plus qui a utilisé les services de la MJF. La moyenne d'âge est dans la jeune trentaine, cela se maintient depuis une dizaine d'année. Avant 2005, la clientèle était plus âgée et avait utilisé plusieurs ressources avant de venir vivre à la MJF. Nous constatons que, de plus en plus, les personnes vivent leur première expérience dans une ressource thérapeutique (avec encadrement). L'adaptation peut donc être difficile pour certains.

Le taux d'occupation a légèrement diminué. Même si le délai d'attente est relativement identique, nous savons que ça peut être parfois très long avant d'avoir les services de la ressource. Ainsi, certains se mettent en attente sur d'autres listes d'attente, ce qui fait en sorte qu'ils n'ont plus besoin de nos services lorsqu'ils sont finalement appelés. Donc, il peut être parfois complexe de trouver une nouvelle personne, même s'il y a plusieurs personnes sur la liste d'attente. Il faut attendre un retour d'appel, planifier une entrevue, attendre la décision finale de l'équipe pour qu'elles puissent commencer une entrée progressive. Ce qui fait en sorte que parfois il peut être long de combler une chambre. D'autant plus, que certains travaux doivent être effectués dans les chambres après un départ. Bien que nous sommes conscients que nous devons essayer d'aider le plus rapidement possible les gens en attente, nous avons aussi le souci de bien terminer les suivis et de bien évaluer les demandes d'admission des gens pour qu'on puisse le mieux possible répondre à leurs besoins. D'où la pertinence qu'on continue de garder la chambre des résidents un mois après leur départ de la ressource.

Concernant l'utilisation des services, cela demeure similaire. Il y a quatre personnes qui ont accepté des services post-hébergement, dont une personne qui continue la thérapie. Il est possible qu'on décide que le suivi post-hébergement ne soit pas possible, par exemple

dans certaines fins de séjour ou lorsque le plan des buts personnels (étape préparation au départ) n'est pas respecté. La personne peut aussi refuser le suivi dans de rares cas. Cette année, ces exceptions se sont produites à deux reprises.

Nous notons une différence considérable dans la moyenne des suivis pour l'hébergement cette année. Les gens ont vécu en moyenne 1 an et demi à la ressource comparativement à 2 ans et 10 mois l'année dernière. Nous pouvons expliquer cela par le fait que deux personnes n'ont pas continué après l'entrée progressive (ce qui fait baisser la moyenne). De plus, nous constatons que les gens semblent rechercher assez rapidement un milieu de vie moins dispendieux. L'argent semble une préoccupation grandissante chez plusieurs nouveaux résidents. Il n'est pas rare d'entendre qu'ils ont besoin d'aide, mais que le manque d'argent de poche cause problème. Pourtant, nous croyons que le prix du loyer à la MJF n'est pas démesuré (il est même moins élevé que les ressources d'hébergement similaires). Nous comprenons qu'il n'est pas facile de vivre avec un revenu limité et il est difficile pour nous de faire quelque chose pour cela. Nous trouvons dommage que certaines personnes n'ont pas l'aide dont elles ont besoin à cause de leur situation financière précaire. Il est évident que le nouveau programme de revenu de base, pour les personnes ayant des contraintes sévères à l'emploi et bénéficiant du Programme de solidarité sociale, pourra sans doute en aider plusieurs. De plus, certains résidents ont simplement franchi les étapes du parcours plus rapidement et que le projet d'un appartement est arrivé logiquement. L'important est que les personnes qui demandent des services à la MJF repartent avec les outils et les ressources dont ils avaient besoin, peu importe la durée de leur séjour.

Comment mentionné précédemment, le délai moyen d'attente demeure similaire dans les chiffres, mais en réalité cela est plus complexe. Les femmes, étant peu nombreuses sur la liste, obtiennent des services plus rapidement (3 mois en moyenne) comparativement aux hommes (1 an en moyenne). Nous avons déjà expliqué que nous essayons de garder un ratio de 6 homme / 3 femmes minimalement. Donc, quand une femme décide de quitter, nous passons directement à une autre femme sur la liste d'attente, ce qui fait diminuer la moyenne d'attente globalement. Toutefois, la liste d'attente est plus courte dernièrement dû au fait que plusieurs ont trouvé un nouveau milieu de vie, comme discuté plus haut. Nous espérons que le temps d'attente sera donc raisonnable dans les prochaines années. Cela est difficile à prévoir et nous n'avons pas beaucoup de contrôle là-dessus malheureusement.

La provenance des demandes demeure pratiquement identique. Là où nous voyons une différence notable est dans les équipes traitantes impliquées. Il y a 80% des résidents qui ont un suivi à l'hôpital Charles-Lemoyne et 20% à L'hôpital Pierre-Boucher. Cela fait uniquement deux ans que nous voyons ce changement. Nous ne pouvons expliquer comment cela s'est produit. Il y a peut-être le bouche-à-oreille, l'implication de la ressource sur plusieurs tables de concertation, l'implication de l'équipe SIV dans les dossiers (qui nous connaissent bien). La collaboration avec ces deux hôpitaux demeure

extrêmement pertinente et précieuse dans le travail que nous faisons et nous sommes très choyés que cela se passe bien.

Le prochain tableau « situation avant l'hébergement » nous montre des chiffres qui nous font réfléchir encore une fois. La plupart des résidents habitaient dans leur famille avant de venir vivre à la MJF. Effectivement, cela s'explique par l'âge de certains (début vingtaine), mais nous nous demandons si la réforme du ministre Barette n'y est pas pour quelque chose. Nous sentons que les milieux de vie adaptés pour des gens qui vivent des problèmes de santé mentale manquent considérablement. Il y a de l'attente partout et les hôpitaux sont forcés de libérer des lits. Cela nous attriste et nous pousse à réagir. Comment peut-on avoir plus de ressources et comment aider les familles davantage? Cela demeure de grandes questions qui méritent d'être discutées le plus tôt possible.

Les autres tableaux sont similaires. Il y a les implications extérieures des résidents qui changent un peu. Il est noté que plusieurs (7 au lieu de 3) travaillent sur des objectifs personnels, mais nous tenons à dire que ces personnes s'impliquent à leur façon à l'extérieur. Par exemple, nous avons des marcheurs, des résidents qui peuvent parfois marcher jusqu'à 2 heures à l'extérieur pour faire de l'exercice, mais aussi pour faire leur magasinage et aller à leur rendez-vous de façon autonome. Vivre avec des rendez-vous de toutes sortes demandent une adaptation et l'horaire de ces personnes peut être chargé. Il n'est pas évident de concilier travail/responsabilités personnelles pour plusieurs raisons. Chapeau aux résidents! Vous avez notre reconnaissance.

SUIVIS DES ANCIENS RÉSIDENTS¹

PROFIL DES USAGERS

	2016-2017	2017-2018
Nombre de personnes ayant reçu des services	14 personnes	19 personnes
Sexe	9 hommes 5 femmes	13 hommes 6 femmes

¹ Personnes qui ne reçoivent plus les services d'hébergement.

SITUATION ACTUELLE

	2016-2017	2017-2018
Appartement autonome	11	10 personnes
Résidence intermédiaire	4	5 personnes
Famille	2	1 personne
Appartement supervisé	2	2 personnes
Hôpital	0	1 personne
Chambre et pension	1	0

PARTICIPATION À UN PROJET DE VIE

	2016-2017	2017-2018
Travail	6	4 personnes
Travail sur des objectifs personnels (maintien du mieux-être)	9	5 personnes
École	1	3 personnes
Bénévolat	3	3 personnes
Centre de jour	0	1 personne
Inconnu	0	3 personnes

UTILISATION DES SERVICES

	2016-2017	2017-2018
Visites	188	84
Appels téléphoniques	79	127
Participation à une activité (voir la liste à la page 8)	83	70
Don de denrées de Moisson Rive-Sud	82	57
Repas communautaires	14	3

APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

Nous constatons qu'il y a cinq personnes de plus qui continuent d'utiliser certains services de la Maison Jacques-Ferron, même si elles ne sont plus hébergées chez nous. Certaines reviennent nous voir même après 20 ans, ce qui nous touche particulièrement. Nous aimons penser que nous avons semé quelque chose qui amène ces personnes à vouloir conserver le lien avec notre ressource. Nous sommes toujours enthousiastes de discuter avec eux, d'avoir de leurs nouvelles et de pouvoir les aider ou les référer au besoin. Comme nous constatons, la grande majorité est stable au niveau résidentiel, ils vivent au même endroit depuis plusieurs années. La plupart, 53%, vivent en appartement, et sont actifs socialement (58% ont un projet de vie dans la communauté). D'autres vivent dans une ressource qui semblent convenir à leurs besoins et y demeurent depuis longtemps. D'autres ont parfois des difficultés et se confient à nous en nous téléphonant, en nous expliquant ce qui se passe pour eux. Un beau signe de confiance, selon nous. Nous réalisons que puisque les résidents peuvent vivre quelques fois jusqu'à trois ans à la MJF, un lien se crée inévitablement dans la plupart des cas. Ces personnes se sont livrés et confiés sur leur histoire personnelle, leurs forces et sur leurs difficultés. Ils savent que nous les connaissons bien, ce qui favorise, d'après nous, l'envie de continuer à nous faire confiance et à nous parler d'eux.

Même s'il y a plus d'anciens qui demeurent en contact avec la ressource, nous constatons que c'est davantage par le biais du téléphone que cela se passe. Il y a 48 appels de plus que l'année dernière. Ainsi, tous les autres services obtiennent moins de participation. Les visites sont moins nombreuses, plus de 50% de moins que l'année dernière. Pourquoi? Nous avons des hypothèses qui pourraient être validées en posant la question directement aux gens. Est-ce que les anciens résidents ont moins de temps étant donné leurs occupations et leurs obligations personnelles? Est-ce que certains ont peur de déranger? Est-ce que certains ont plus de ressources autour d'eux pour les soutenir et les accompagner? Nous savons que plusieurs ont des suivis dans la communauté (SIM, SIV, Espoir), ce qui est très important à notre avis. Nous savons que ces services (au niveau des CISSS) sont également accessibles plus rapidement depuis quelques mois (plus d'intervenants disponibles au SIV), est-ce que cela sert à ces personnes. Nous le croyons et nous souhaitons que cela réponde à leurs besoins.

Nous avons aussi eu la chance de participer à un atelier sur la botanique animé par une ancienne résidente. Celle-ci s'est proposée pour venir parler des différents végétaux avec les résidents et intervenants intéressés. Cela a été fort intéressant et je crois que cette personne a aussi été contente de partager ses connaissances. Un autre ancien résident est venu faire un atelier de « Qi Gong », une gymnastique douce et lente. Nous sommes ouverts à ce genre de proposition et nous sommes heureux que nous puissions garder des contacts privilégiés avec les anciens résidents. Des expériences à répéter si l'occasion se représente.

Le dépannage alimentaire par les dons de MRS (Moisson Rive-Sud) a également été moins populaires cette année. Nous savons que la plupart peuvent se référer à différents organismes de leur secteur concernant le dépannage alimentaire. Parfois, la distance joue un rôle dans leur choix de ne pas venir chercher du MRS. Certains ont aussi un milieu de vie où la nourriture est déjà fournie. Toutefois, nous considérons que ce service est important et aidant pour plusieurs personnes. Nous allons continuer à offrir de la nourriture de MRS gratuitement aux anciens résidents, car cela peut grandement dépanner.

Démarches d'autoévaluation

RÉSULTATS DU BILAN LOGOS 2017-2018

Cette année, les résidents et certains anciens résidents ont rempli le questionnaire LOGOS.

Dans tous les cas, les participants sont satisfaits de nos services. Ils trouvent l'équipe de travail très professionnelle, respectueuse et à l'écoute. Certains demandent à ce qu'il y ait plus d'activités et d'ateliers offerts. Nous ferons un sondage pour savoir quelles activités ou ateliers seraient utiles. Les lieux sont adéquats, quelques fois la propreté des lieux peut laisser à désirer. Des efforts sont mis pour que tous collaborent à l'entretien des lieux communs.

RÉSULTATS DE LA JOURNÉE DE RÉFLEXION

L'équipe de la Maison Jacques-Ferron s'est rencontrée à Longueuil, dans la salle de conférence de la Maison de la Paix, le 22 novembre 2017 pour notre journée de réflexion annuelle. Au programme, deux grands thèmes : Les difficultés que les intervenants rencontrent à la MJF et le cadre clinique optimal à mettre en place pour accueillir et aider des personnes qui souffrent d'un trouble sévère de la personnalité limite. Nous devons dans un premier temps nous préparer à cette journée de réflexion en répondant au préalable à ces deux questions par écrit. Ensuite, nous avons fait un résumé de toutes les réponses recueillies pour pouvoir en discuter.

Ce qui ressort, dans un premier temps, est l'ouverture, l'honnêteté et la franchise des intervenants qu'on constate à travers leurs réponses. Nous comprenons que le travail avec des gens qui souffrent d'un problème de santé mentale sévère peut amener certains questionnements. Ce sont des personnes qui peuvent avoir de la difficulté à s'engager dans un travail thérapeutique et aussi à participer aux différentes activités offertes étant donné leur souffrance psychique. La Maison Jacques-Ferron n'a pas de cadre stricte et il y a peu

d'ateliers obligatoires. Cela est un choix, fait et assumé depuis très longtemps, qui fait sens pour nous. Toutefois, il demeure pertinent de se demander comment l'intervenant vit avec ce manque de motivation et cette grande fatigue qui amène une certaine « passivité » chez certaines personnes. Ce qui demeure extrêmement important est les bienfaits de prendre soin de soi, pour les résidents, mais aussi pour les intervenants. Les résidents doivent travailler minimalement sur un projet de vie, très personnel à chacun, et sur leurs difficultés psychiques. Pour que les intervenants puissent les soutenir, ils doivent avoir fait un travail sur eux, ils doivent être capables de prendre du recul et de s'accorder du temps pour réfléchir. Que voulons-nous que les résidents apprennent et intègrent durant leur séjour à la MJF? Comment l'intervenant peut prendre soin de lui dans son travail pour continuer à investir les résidents malgré les défis rencontrés? Nous ne souhaitons pas travailler uniquement sur les symptômes (la surface), mais nous souhaitons aller plus loin que cela. Le travail n'est pas juste d'aller vers des objectifs, mais plutôt de se questionner sur ce que la personne veut (son désir ou celui des autres?). Cela nous amène à repenser le plan des buts personnels et à accorder plus de place au ressenti des intervenants dans les réunions d'équipe entre autres.

Concernant le deuxième point, nous pensons qu'une bonne évaluation avant l'admission peut nous aider à mieux comprendre les besoins de la personne vivant avec un diagnostic de Trouble de la Personnalité Limite sévère dès le début de son séjour et ainsi mettre en place rapidement un cadre thérapeutique clair et adapté (fait avec la personne concernée). Nous souhaitons donc demander à l'équipe traitante de remplir un formulaire au préalable (avant l'admission) que nous aurons préparé pour mieux connaître la personne. Cela s'applique pour toutes les personnes qui feront une demande de services à la MJF. Une place en réunion d'équipe est, encore une fois, indispensable et encouragée pour que les intervenants puissent parler de ce qu'ils vivent et qu'on puisse, ensemble, trouver des solutions. Nous pensons aussi offrir des formations aux intervenants dans la prochaine année concernant le trouble de la personnalité limite.

STRATÉGIE DE PARTENARIATS DE LUTTE CONTRE L'ITINÉRANCE (SPLI)

Cette année, SPLI nous a permis de poursuivre l'offre de services en post-hébergement, grâce à la présence d'un intervenant qui en a le mandat. C'est un poste important pour les utilisateurs qui quittent la MJF afin de les soutenir dans cette démarche et aussi pour garder le lien établi. Cette personne est aussi responsable de l'organisation d'activités intérieures et extérieures à moindre coût afin de permettre aux résidents qui quittent la résidence d'avoir des ressources et des outils afin d'éviter l'isolement lorsqu'ils vivront dans un autre lieu de résidence que la MJF.

PROGRAMME EMPLOI D'ÉTÉ CANADA

Nous avons eu la chance d'avoir une étudiante pour organiser et animer des activités avec les résidents l'été dernier. Ainsi, les résidents ont pu participer à plusieurs sorties estivales qui leur ont permis d'avoir du plaisir et d'explorer les environs.

STAGIAIRES

Durant l'année, deux étudiantes en psychoéducation sont venues nous prêter main forte et elles ont pu en apprendre beaucoup sur le travail d'équipe et la santé mentale.

Vie associative

La vision de l'organisme repose en grande partie sur son engagement social qui se traduit par une implication active dans le mouvement alternatif et communautaire. Chaque endroit où la Maison Jacques-Ferron est impliquée est un moteur de réflexion et de collaboration.

La Maison Jacques-Ferron a multiplié ses efforts pour développer davantage son réseau d'appartenance local autant dans son secteur d'activités qu'au niveau intersectoriel.

- Carrefour de Développement Social par l'Éducation Populaire (CDSEP) ;
- Comité 16-24 ans (la direction fait partie du comité des gestionnaires ainsi que du comité Mapping santé mentale);
- Corporation de Développement Communautaire de l'agglomération de Longueuil (CDC-AL) ;
- Comité « PPP : Programme public de psychothérapie »
- Comité Sectoriel de Main d'œuvre – Économie Sociale et Action Communautaire (CSMO-ESAC) ;
- Fédération régionale des OSBL d'habitation de la Montérégie (FROHM) ;
- Regroupement des Organismes Communautaires en Santé Mentale de la Montérégie (ROCSMM) ;
- Regroupement des Ressources Alternatives en Santé Mentale du Québec (RRASMQ) ;
- Réseau Solidarité Itinérance Québec (RSIQ) ;
- Table de Concertation en Santé Mentale de la Rive-Sud (la direction fait partie du Comité de coordination de la TCSM-RS et la MJF est Fiduciaire de la TCSM-RS) ;
- Table de Vie de Quartier St-Jean-Vianney (TVQ St-Jean-Vianney) ;
- Table Itinérance Rive-Sud (la direction a fait partie du Comité Hébergement Femmes de la TIRS, ainsi que du Comité CELCI-2, l'intervenante post-hébergement fait partie du Comité de la Nuit des Sans Abri) ;
- Table Régionale des Organismes Communautaires et bénévoles de la Montérégie (TROC-M).

Partenaires impliqués dans les suivis

Plusieurs organismes ou institutions sont impliqués dans le suivi des résidents, des gens suivis en post-hébergement et auprès des anciens résidents. Nous travaillons en étroite collaboration avec ceux-ci.

Aide juridique de Longueuil

Au Second Lieu

Centre d'apprentissage CAPAB

Centre de bénévolat de la Rive-Sud

Centre de crise L'Accès

Centre local d'emploi (CLE) de Longueuil

CISSS Montérégie-Centre - réseau local de services Champlain

CISSS Montérégie-Est - réseau local de services Pierre-Boucher

Collectif de la défense des droits de la Montérégie

D'un Couvert à l'Autre

Maison de Quartier St-Jean-Vianney

Office d'habitation de Longueuil (OMH)

Our Harbour

Pharmacie Marcel Proulx

Service de Soutien en Santé Mentale Espoir

Virage

LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Monique Dubé	Présidente Représentante des personnes utilisatrices
Pierre-Yves Daigneault	Secrétaire – Trésorier Représentant de la communauté
Claire Brodeur	Administratrice Représentante des employés
Ghislaine Chabot	Administratrice Représentante de la communauté
Jean Gauthier	Administrateur Représentant de la communauté
Julie Morissette	Administratrice Représentante de la communauté
Andréanne Courtemanche	Administratrice Représentante de la communauté

Le conseil d'administration s'est réuni à sept reprises au cours de la dernière année. Tous les membres du conseil d'administration ayant à cœur le bien-être des résidents et le développement de l'organisme, tous travaillent très fort pour l'améliorer constamment la qualité du soutien offert aux personnes utilisatrices.

Nous tenons à exprimer toute notre gratitude aux membres du conseil pour leur implication remarquable et leur disponibilité tout au long de l'année.

L'ÉQUIPE DE TRAVAIL

En date du 31 mars 2018

Directrice	Nancy Gagnon
Coordonnateur clinique	Martin Carrier
Secrétaire-comptable	Joelle Rabinel
Intervenante psychosociale	Mylène Landry
Psychothérapeute	Marc-Etienne Lachance Gaudet
Intervenants en milieu de vie	Claire Brodeur Alexandra Cayer
Intervenants résidentiels	Marc-André Brunet Martine Charoy Dany Mineau-Pleau
Liste de rappel	Guillaume Arpin Noémie Bergeron-Lavoie Alexandra Cayer Anne Craig Alessandra D
Projets spéciaux	Marianne Blouin Valérie Lévesque-Parent
Stagiaire	Alexandrina Medeiros Mélina Vallée
Superviseurs cliniques	Line Girard Isabelle Lasvergnas Maria Zanko

Un remerciement particulier aux membres de l'équipe qui nous ont quittés en cours d'année : Muriel Harushamagara, Valérie Lévesque-Parent, Catherine Monette et Michelle Séguin.

Les partenaires financiers et donateurs

Merci aux partenaires financiers et donateurs :

Mme Anne-Marie Rodier

Mme Catherine Fournier, députée de Marie-Victorin

CISSS Montérégie-Centre (Programme de soutien aux organismes communautaires)

Mme Isabelle Lasvergnas

Luc Marcil Auto Centre enr.

Moisson Rive-Sud

Place à l'Emploi

Service Canada (Stratégie de partenariat de lutte contre l'itinérance)

Shop Agricole

Société de la St-Vincent de Paul

Ville de Longueuil

Et un merci particulier à toutes les personnes de la communauté qui ont contribué de diverses façons à améliorer la qualité de vie et le mieux-être des personnes utilisatrices.

Notre année en images...



Pique-nique annuel



Atelier de fabrication de baumes à lèvres



Atelier de Qi Gong



Halloween



Jardinage



Sortie au Festival Franco de Montréal